

Comité du 1^{er} avril 2026

Excusés : Jean-Marc, Olivier, François L.

PV dernière réunion validé

Elections

- Présidence : Valérie, seule candidate, élue à la majorité des présents (6 votes pour, 3 votes blancs);
- Vice-présidence :
 - Patrice, candidat, élu à la majorité des présents (8 votes pour, 1 vote blanc);
 - Olivier, candidat, élu à la majorité des présents (5 votes pour, 4 votes blancs);
- Trésorerie : Jean-Pierre, seul candidat, élu à la majorité des présents (8 votes pour, 1 abstention);
- Secrétariat : poste vacant.

Désignation des présidents de commission : tous les candidats sont confirmés à l'unanimité :

- Finances : Jean-Pierre;
- Sportive : Laure;
- Terrain : Philippe;
- Travaux : Patrice;
- Marketing - Animation : Valérie.

Membres du comité dans les commissions :

- Finances : Patrice, Philippe, Tanguy
- Sportive : François B., François L.
- Terrain : Olivier, Tanguy
- Travaux : Frédéric, Jean-Pierre, Philippe, Pierre
- Marketing - Animation : Laure (pour Animation), Olivier.

Soirée anniversaire 125 ans (cf. ppt présenté par Valérie et Nicolas)

- 400 participants estimés
- 45€ de participation par personne adulte, 20€ en dessous de 15 ans.
- choix du prestataire validé avec demande de contenir les coûts dans le bas de la fourchette (10 à 13 k€)
- limiter le nombre d'invités (FFG, golf voisins, institutionnels, ...) pour prioriser le fête entre membres

Calendrier sportif

- Avril 2026 : terrain quasiment indisponible 4 jours de suite : TMB, Trophée Michel Blondel, 2 jours le week-end précédé des reconnaissances le vendredi, suivi d'une journée CIS le lundi (puis greens sablés le mardi !)

- vigilance pour ne pas répéter une compétition précédant ou suivant un week-end bloqué (TMB, Grand Prix, ...)
- pas de green-fee les jours des compétitions et des reconnaissances.
- Calendrier 2027 : décision d'avancer le TMB les 20 et 21 mars car Grand Prix les 3 et 4 avril et Pro-Am Côte d'Opale du 13 au 18 avril.

Commission Terrain

- le comité donne son accord pour l'installation d'un mirador pour tir des sangliers près des mares en dessous du trou 8; tirs autorisés du 1er juin au 15 août, 1 heure avant et 1 heure après le lever du soleil.
- analyse en cours des retours sur le nouveau robot tondeur en test; les membres du comité signalent les dépôts gênants d'herbes coupées.